

L'actualité de la gestion

Universités – Grandes Écoles – Entreprises – Institutions...

par Philippe Naszályi

24^e CONGRÈS DE L'AIPU (ASSOCIATION INTERNATIONALE DE PÉDAGOGIE UNIVERSITAIRE) ; MONTRÉAL, 16-18 MAI 2007

Les transformations actuelles de notre société invitent les institutions d'enseignement supérieur à des changements importants et en profondeur.

Plusieurs éléments contribuent à initier et à complexifier ces changements : évolution technologique, impératifs financiers, orientations et stratégies institutionnelles, initiatives pédagogiques individuelles, collaboration interinstitutionnelle, valorisation de l'enseignement, attentes et pratiques étudiantes, etc.

Comprendre et influencer positivement ces changements appellent un partage des pratiques et une analyse transversale, des dimensions institutionnelles, professorales et de recherche.

Le Congrès de l'Association internationale de pédagogie universitaire « Montréal 2007 » qui se tiendra du 16 au 18 mai 2007 propose de :

- partager des d'expériences, réflexions ou recherches sur les pratiques innovantes d'enseignement, d'organisation de programme, de stratégies institutionnelles ou de participation à un réseau interinstitutionnel ;
- faire état des modalités de mise en place et de leurs implications ;
- se pencher sur le profil, les caractéristiques ou le point de vue des étudiants ;
- s'interroger sur les approches privilégiées et la place des technologies au sein des activités pédagogiques et d'autres contextes d'interactions ;
- échanger sur les moyens pour favoriser l'implantation d'innovations et leur pérennité ;
- mettre en commun leurs diverses approches et perspectives de valorisation des innovations.

<http://aipu2007.umontreal.ca>



L'ENSEMBLE DES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES SUR LA TOILE



Un nouveau portail internet regroupant l'ensemble des démarches administratives vient d'être mis en ligne. Avec le lancement de ce site, la France passe à la phase de généralisation de l'administration en ligne et répond à l'ambition fixée le 5 janvier 2006 par le Président de la République, de permettre à tous les Français de réaliser simplement et rapidement l'ensemble des démarches administratives par Internet à horizon 2008. www.administration24h24.gouv.fr

« DOIT-ON CONTINUER À CONSIDÉRER LES ÉTUDIANTS COMME DES CLIENTS ? » S'INTERROGE E. SNYDER

Au cours des deux dernières décennies, considérer les étudiants comme des clients, était devenu la norme dans de nombreuses écoles de commerce (américaines). C'est même une pratique qui a traversé largement l'Atlantique et ne concerne pas seulement les écoles de commerce par nature, privées.

L'augmentation des frais d'inscription, (que d'aucuns voient encore comme une solution à la grande misère des universités de France, pour paraphraser Maurice Barrès), la féroce compétition pour attirer les meilleurs profils... en sont certainement pour beaucoup dans cette course à la marchandisation du savoir. Un vent nouveau semble souffler des Etats-Unis, naguère champions de cette marchandisation et que la Commission européenne, toujours en retard d'une mauvaise caricature d'idée, a entendu promouvoir en Europe.

Espérons que ces retours aux valeurs humanistes aux Etats-Unis, saura se faire entendre très vite sur le « Vieux continent » avant la désintégration de nos systèmes certes vermoulu, mais qui ne méritaient pas cet indigne mercantilisme qui avance sous le

masque de la Recherche. En effet, la construction de la nécessaire « économie de l'intelligence et de la recherche », s'est faite sur des bases presque totalement erronées, en France depuis 2002, par une application délirante de la réforme, pourtant intelligente du LMD.

Comme seuls certains universitaires français (toujours un peu staliniens, même quand ils ont été trotskystes) en gardent le secret, ils ont appliqué la concurrence sous la forme d'un matérialisme qui n'est même plus historique ! (élections présidentielles, obligent), et ce vent frais américain peuvent redonner de l'espoir. En effet, pour des raisons d'abord de défense d'un corporatisme qui n'a à envier en archaïsme rétrograde que celui, en progrès constant des magistrats, la politique du DES sortant (les ministres en ce domaine étant inconsistants depuis 2002 sauf bien entendu, Françoise Goulard) a tenu à propager et développer l'émulation intellectuelle de la recherche, en passant par pertes et profits la qualité des formations professionnelles (en master notamment). Celles-ci ont été laminées, par l'application mécaniste de postulats sottement quantitatifs et finalement modernes comme le « Positivisme », sur la Recherche, par l'équipe (Directeur et « experts ») du Ministère français. Les formations professionnelles de gestion (et comment en serait-il autrement d'ailleurs en ce domaine) ont largement pâti de certains « experts » lyonnais qui ont de l'entreprise une vision plus que lointaine.

Mais revenons, à ce vent frais des Amériques ! Edward Snyder, Doyen de *La Chicago Graduate School of Business*, considère qu'il est temps que les écoles (américaines) cessent d'agir ainsi. Selon lui, ce modèle est contre-productif et ne sert ni les étudiants ni les écoles. Pourquoi avoir oublié la simple relation de professeurs à élèves ?

Le modèle « client », largement répandu, est corrompu et corrompeur et n'aide nullement les étudiants dans leur développement :

« *Veut-on vraiment dire à nos étudiants qu'ils sont nos clients et qu'ils ont toujours raison – alors qu'au final ce sont nous qui sommes les mieux placés pour influencer leur développement académique, éthique et professionnel ?* » Si un étudiant ne fait pas une

bonne impression en se présentant pour un entretien d'embauche, le capital social de l'école en pâtira. De même, si un étudiant de 2^e année n'aide pas celui de 1^e année à étudier ses premiers débouchés professionnels, alors toute la communauté sera perdante selon Edward Snyder. Preuve que ce modèle n'est pas efficace.

Le Professeur Snyder propose un modèle qu'il appelle « *Stretch and Support* » qu'on pourrait traduire par « développement et assurance » tant professionnels que personnels et qui permet d'arriver à un équilibre plus productif. Pour cela, les écoles devraient, selon lui, attendre davantage de leurs étudiants tout en étant très attentives à leurs expériences et à ce qu'ils essaient d'accomplir. Selon lui, la relation professeur/étudiant a fait ses preuves et ne devrait en aucun cas être mise au placard.

Source : AACSB (Association to Advance Collegiate Schools of Business).
<http://www.chicagogs.edu>



LES INGÉNIEURS AU CŒUR DU TRIANGLE : FORMATION, RECHERCHE, ENTREPRISES

Les écoles d'ingénieurs ne feraient pas assez de recherche ou alors essentiellement appliquée. C'est, en partie pour tordre le coup à cette idée reçue que la Conférence des directeurs des écoles françaises d'ingénieurs (CDEFI) a consacré les 18 et 19 janvier dernier un colloque à ce sujet.

Une enquête a été menée auprès de ses 150 membres pour dresser un état des lieux de l'implication des écoles françaises dans l'activité de recherche.

Les chiffres de l'enquête dévoilés, parlent d'eux-mêmes et témoignent d'une bonne qualité de la recherche dans les écoles : **55 %** des enseignants des grandes écoles d'ingénieurs sont des docteurs et **34 %** sont habilités à diriger des recherches. « *Le taux de publication est de 0,83 % par personne et par an ; ce n'est pas loin du 1 % où l'on est considéré comme chercheur publiant* », précise Christian Lermينياux, troisième vice-président de la CDEFI.

www.cdefi.fr

Blog du colloque : <http://defi21.blogspot.com>



LA BANQUE D'ÉPREUVES EGC

Lancée en 2005, la Banque d'Épreuves EGC, à laquelle adhèrent à ce jour 23 Ecoles de Gestion et Commerce, permet aux étudiants

de terminales, toutes sections confondues, de passer un seul concours pour trois EGC de leur choix. L'année dernière, près de 2000 futurs bacheliers ont opté pour cette option et se sont lancés dans l'aventure ; 808 d'entre eux ont ensuite intégré l'une des écoles de la Banque.

Les concours comprennent des épreuves écrites conjointes d'anglais, de culture générale, de logique et de mémorisation, et de synthèse dans l'école qu'ils souhaitent intégrer en priorité. Les candidats seront ensuite convoqués à un entretien oral sur un sujet de société et/ou d'actualité tiré au sort dans chacune des écoles choisies.

Une très intelligente réaction des écoles des chambres de commerce après la destruction des MSG (maîtrises des Sciences de gestion) et le bazarage de nombre de formations de gestion des universités dans de nombreux domaines par l'application aberrante du LMD par la Direction des Enseignements supérieurs.

Calendrier des concours 2007 et dates limites d'inscription :

- mercredi 9 mai 2007 (clôture des inscriptions le 2 mai 2007) pour toutes les EGC ;
- mardi 10 juillet 2007 (clôture des inscriptions le 4 juillet 2007) sauf dans les EGC Méditerranée-Campus Avignon, Bayonne, Marseille et Orléans ;
- lundi 3 septembre 2007 (clôture des inscriptions le 27 août 2007). Date proposée uniquement par les EGC Agen, Brive, Chalons-sur-Saône, Chambéry, Charleville-Mézières, Nevers et Vesoul.

Le montant des droits d'inscriptions varie selon le nombre d'écoles choisies (1 EGC : 50 €, 2 EGC : 90 €, 3 EGC : 130 €). Les dossiers d'inscriptions sont téléchargeables sur Internet www.reseau-egc.fr. La demande peut également être faite directement auprès des Ecoles.



ETUDIER À LONDRES EN RESTANT EN FRANCE

Les jeunes professionnels français de la finance pourront bientôt suivre un master spécialisé dans une Ecole de Commerce ou *Business School* reconnue, installée à Londres, sans avoir à quitter leur travail. A partir de septembre 2007, *Cass Business School*, *City University* à Londres (Royaume-Uni) propose un master spécialisé « finance, risques et investissements » enseigné dans ses locaux du vendredi matin au dimanche, une fois par mois. Destinée aux jeunes professionnels, qui souhaitent acquérir une certification académique d'excellence en marché financier, cette formation flexible a été développée initialement afin de répondre

aux besoins et aux attentes des sociétés de la *City*, toujours premier centre financier du monde.

www.cass.city.ac.uk



TOEIC® – 4 SKILLS EN FRANCE

Avec 4,5 millions de tests par an, le TOEIC est le test d'anglais professionnel le plus utilisé au monde. ETS, concepteur du test, propose aujourd'hui de certifier l'expression orale et l'expression écrite des candidats, et lance le *TOEIC – 4 skills*. A partir du 17 avril 2007, les candidats pourront être évalués sur quatre compétences : la compréhension écrite et orale, et l'expression écrite et orale. traditionnelles – accentuant ainsi le caractère international du test TOEIC.

Rappelons toutefois l'existence de l'excellent examen public : DCL (Diplôme complémentaire de langue) qui est reconnu par le Ministère de l'Éducation nationale et est ouvert gratuitement aux TPE grâce aux Fonds européens
www.fr.toeic.eu

UN NOUVEAU CONFRÈRE

La presse de gestion s'enrichit d'un nouveau titre, en France, *Technology Review*. Historiquement édité par le Massachusetts Institute of Technology, le magazine sera distribué en France, en Belgique, en Suisse et au Luxembourg à partir du 22 mars. Édité par la société Aguidel en partenariat avec le groupe de presse high-tech Oracom, il sera disponible en kiosque selon un rythme bimestriel, avec un tirage de 50 000 exemplaires, au prix de 6,50 €.

Technology Review est déjà diffusé en Allemagne, en Italie, et en Chine avec une ambition et un positionnement similaires.
www.technologyreview.fr

ECRIMONE, SIGEM ET LES DÉCISIONS DE L'ESC LILLE

« Le Conseil d'Administration de l'École supérieure de Commerce (ESC Lille) enregistre avec satisfaction l'avis positif donné par le Comité Directeur d'ECRICOME à la candidature de l'école par courrier du 15 décembre 2006.

Ericome est la banque d'épreuves communes à six Grandes Ecoles de Management reconnues parmi les meilleures dans le paysage européen de l'enseignement supérieur : Bordeaux Ecole de Management, Euromed Marseille Ecole de Management, ICN Graduate Business School, Reims Management School, l'ESC Rouen et l'ESC Toulouse.

Toutefois, les conditions mises par le Comité Directeur d'ECRICOME consistant à ne pas

développer l'effectif du Programme Grande Ecole du Campus de Paris, d'ESC Lille sans l'accord des autres partenaires et de revenir à une seule ligne d'inscription dans SIGEM pour les deux campus apparaissent cependant contraires à l'intérêt stratégique d'ESC Lille pour le premier point et à la clarté des choix des candidats pour le second.

Rappelons que le SIGEM : Système centralisé de gestion des affectations des Ecoles de Management recourt aux épreuves de la Banque Commune d'Épreuves (BCE) ou de la Banque ECRICOME : AUDENCIA, CERAM, EDHEC, EM Lyon, ENSAE, ENAss, ENS Cachan, ESC Amiens, ESC Bordeaux, ESC Brest, ESC Chambéry, ESC Clermont-Ferrand, ESC Dijon, ESC Grenoble, ESC La Rochelle, ESC Le Havre, ESC Lille, ESC Montpellier, ESC Pau, ESC Reims, ESC Rennes, ESC Rouen, ESC Saint Étienne, ESC Toulouse, ESC Troyes, ESCM Tours-Poitiers, ESCP-EAP, ESM Saint Cyr Lettres, ESM Saint Cyr SES, ESSEC, Euromed Marseille, HEC, ICN, IECS, INSEEC, INT Management, ISC, ISCID, NEGOCIA.

En conséquence, le Conseil d'Administration d'ESC Lille a décidé de ne pas accepter les conditions posées et de ne pas intégrer ECRICOME. Adoptée à l'unanimité. » par délibération du lundi 12 février 2007.

Le Conseil d'Administration d'ESC Lille est présidé par Monsieur Bernard LECOMTE, Délégué Régional VEOLIA Environnement et Directeur Général Adjoint DALKIA France. Il est composé de représentants de la Région Nord-Pas-de-Calais, du Département du Nord, du Département du Pas-de-Calais, de la Communauté Urbaine de Lille, de la Ville de Lille, de la Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie, de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Lille Métropole, du MEDEF Régional, du MEDEF de Lille Métropole, du Rectorat, de l'Enseignement Supérieur, de la Confédération Générale des Cadres et de six chefs d'entreprises cooptés par le Conseil.

www.esc-lille.fr



NOUVELLE ÉCOLE : ESDHEM

Pour répondre aux attentes des étudiants qui hésitent entre une classe préparatoire et l'université, le Groupe ESC Lille ouvre l'École Supérieure des Hautes Études en Management. L'ESDHEM propose un cursus de 2 ou 3 ans qui inclut une préparation aux concours sur titre d'entrée des Grandes Ecoles de Commerce et une formation diplômante sanctionnée par le diplôme de *Bachelor* (Bac + 3) du Groupe ESC Lille et par la Licence d'une université partenaire. Ce cursus novateur maximise les chances d'intégrer une grande école de commerce, autorise l'accès aux cursus Master des universités en France et à l'étranger. Il permet également de présenter les autres concours des grandes

écoles et de la fonction publique. L'ESDHEM offre deux filières : Droit et Gestion. Saluons cette heureuse initiative !

Lieu de la formation : Campus de Lille, Campus de Paris et Versailles.

Durée de la formation :

2 ou 3 ans après le Bac

Sélection : Sur dossier

Niveau d'admission :

– Étudiants de niveau Bac pour l'entrée en 1^{re} année

– Étudiants de niveau Bac + 1 (60 ECTS) pour l'entrée en 2^e année

– Étudiants de niveau Bac + 2 (120 ECTS) pour l'entrée en 3^e année

Droits de scolarité :

1^{re} année : 6 386 €

2^e année : 6 386 €

3^e année : 7 828 €

Contact : Laurence Blin (03 20 21 59 35, et l.blin@esc-lille.fr)

www.esc-lille.fr

« MASTER OF SCIENCES » : AUDIT

ICN (École supérieure de commerce de Nancy) lance à la rentrée 2007 une nouvelle formation élaborée en collaboration avec des professionnels du secteur (cabinets d'audit, auditeurs internes). Elle a pour but de former de futurs professionnels de l'audit capables de travailler en France comme à l'international. ICN complète ainsi son axe de spécialité Audit International. Ce programme s'adresse aux étudiants possédant au minimum une Maîtrise ou un Bac + 4/Bac + 5 issus des Ecoles de Commerce ou des Ecoles d'ingénieurs, ou aux diplômés en Droit, Sciences Economiques ou Sciences de Gestion.

30 places sont disponibles et la scolarité annuelle est fixée à 12 000 €.

www.icn-groupe.fr



L'EIGSI LA ROCHELLE FAIT ÉVOLUER SA MAQUETTE PÉDAGOGIQUE

L'École d'Ingénieurs en Génie des Systèmes Industriels de La Rochelle forme chaque année, via un cursus en 5 ans après le Bac, soit 10 semestres, 140 ingénieurs adaptés aux exigences de l'économie moderne. **En effet, les entreprises recherchent aujourd'hui des profils polyvalents, capables d'intervenir à tous les stades du cycle de vie d'un produit ou d'un service, de sa conception à sa commercialisation.** A l'EIGSI, un véritable tronc commun généraliste de sept semestres permet au futur ingénieur de maîtriser des savoirs, savoir-faire et savoir-être tout en lui conférant de précieuses capacités à « savoir-relier ». Les trois derniers

semestres du cursus confèrent à l'étudiant une expertise facilitant son insertion professionnelle en lien direct avec ses aspirations. Cette année, l'EIGSI fait évoluer sa maquette pédagogique et propose 5 nouvelles dominantes.

Le choix de ces dominantes répond aux besoins actuels et futurs des entreprises : elles se positionnent notamment sur des secteurs de pointe nécessitant des compétences transversales, comme la mécatronique, et sur des secteurs stratégiques, comme la gestion des énergies et de l'environnement.

www.eigsi.fr



LES BIOMATÉRIAUX, UN AVENIR POUR L'ENVIRONNEMENT

Les pressions environnementales et sociétales actuelles impliquent de nombreuses évolutions en matière de développement durable et de réduction de l'impact des matières plastiques sur l'environnement. C'est pourquoi le département Technologie des Polymères et Composites et Ingénierie Mécanique (TPCIM) de l'École des Mines de Douai vient d'engager deux nouveaux projets de recherche portant, l'un sur les biocomposites, l'autre sur les bio-nanocomposites. L'enjeu environnemental, couplé à la flambée du prix du pétrole, pousse les industriels de la plasturgie à substituer aux plastiques d'origine pétrolière des matériaux issus de ressources renouvelables : les biomatériaux. Il existe notamment trois sortes de biomatériaux (biopolymères, biorenforts et biocomposites). Ces nouveaux matériaux peuvent être utilisés dans différents domaines tels que l'emballage, le transport, le bâtiment ou la niche à forte valeur ajoutée du secteur médical.

Les biomatériaux présentent encore quelques inconvénients par rapport à leurs homologues issus des filières traditionnelles, qu'il convient de pallier en jouant sur leur formulation, leur mélange avec d'autres composants, et en optimisant les technologies de transformation conduisant à la fabrication de pièces industrielles. Dans ce contexte, les deux nouveaux projets de recherche du département TPCIM de l'École des Mines de Douai abordent principalement les problématiques liées à l'élaboration, à la structure et aux relations structure/propriétés d'usage de ces biomatériaux.

www.ensm-douai.fr



PARTENARIAT

L'Ecole Supérieure de Commerce International signe un Partenariat de Compétences® avec Altares. Rappelons qu'Altares est né du rapprochement de la Base d'Informations Légales BIL et de la filiale française de Dun & Bradstreet, premier acteur mondial en information EEL (Entreprise à Entreprise en Ligne) que l'on appelle aussi vulgairement, B2B ou B to B ou Be to Be...

Ce concept créé en 2006 par l'ESCI, associe l'Ecole à des entreprises leaders dans leur activité, pour la formation durable des étudiants qui se destinent au Management d'Affaires Internationales. Altares rejoint ainsi les premières entreprises qui se sont engagées dans cette démarche avec l'ESCI: SAS et CEGID.

www.esci.fr



PREMIÈRE PROMOTION POUR L'ISEME

38 diplômés de la première promotion de l'ISEME, Ecole de Commerce Européenne de l'ESCEM, viennent de recevoir leur diplôme des mains de Jean-Luc Castelein, Directeur de l'école, au Palais des Congrès du Futuroscope de Poitiers (France). L'ISEM recrute au niveau du baccalauréat et conduit à un diplôme de niveau Bac+3 délivré par l'ESCEM. Orienté vers la dimension européenne des affaires, le cursus allie acquisitions des fondamentaux, ouverture culturelle et pratiques opérationnelles.

www.escem.fr



AIR FRANCE ET LES HANDICAPÉS

Air France a tenu à marquer son attachement en faveur de l'insertion réussie des personnes handicapées en conformité avec la loi française du 12 février 2005.

Dans ce but, la compagnie a organisé une campagne interne de sensibilisation avec la première exposition de photos à traduction tactile, une pièce de théâtre, une initiation au fauteuil et la remise d'un livret d'informations. « Cette campagne de sensibilisation entame un voyage de plusieurs mois dans une vingtaine d'implantations de la compagnie en Province et dans les DOM », complète Caroline Millous, chef du projet Handicap et Ressources Humaines à Air France.

Les photos de l'exposition et le livret sont téléchargeables sur le site

<http://www.airfrance.com/corporate>, puis Presse



LANCEMENT DU RÉSEAU « DEVENIR ENTREPRENEUR EN ÎLE-DE-FRANCE » POUR ACCOMPAGNER LES FUTURS CRÉATEURS OU REPRENEURS D'ENTREPRISES

322 000 sociétés ont vu le jour en 2006, soit une hausse de 1,7 % par rapport à l'année précédente. Cette progression est due à un redémarrage des créations d'entreprises entièrement nouvelles, qui comptent pour 72 % du total des entreprises créées en 2006. Elles ont augmenté de 3,7 % pour se monter à plus de 233 000 ce qui constitue un chiffre jamais atteint. Les reprises, au nombre de moins de 39 000, et les réactivations d'entreprises existantes, au nombre de plus de 50 000, sont en revanche en recul. La progression des créations a été particulièrement notable dans le secteur des services aux entreprises (+5,2 %) et dans la construction (+4,6 %). Les créations ont aussi augmenté dans l'immobilier (+3,6 %) par suite du « boom » de ce secteur, et dans le champ de l'éducation, de la santé et de l'action sociale (+2,7 %) mais ont reculé dans les autres secteurs, en particulier dans l'industrie agroalimentaire (-2,7 %) ou hors agroalimentaire (-2,4 %), les hôtels cafés restaurants (-3,3 %), le commerce (-1 %) ou les transports (-0,2 %). Pour 86,5 % des créations de nouvelles entreprises, un seul emploi, celui de l'entrepreneur est généré. Ce type de création est donc le moyen de générer son propre emploi, notamment pour les chômeurs en application de l'excellent principe, lancé naguère, par Raymond Barre. Pendant les onze premiers mois de l'année 2006, 74 144 nouveaux entrepreneurs ont ainsi bénéficié de l'aide aux chômeurs créateurs et repreneurs d'entreprises (ACCRE), soit une hausse de 13 % sur un an. Ce nombre a été multiplié par 2,5 depuis 2002 (source INSEE: Institut National de la Statistique et des Études Économiques). C'est pour accompagner et renforcer cet élan en Île de France, la première région européenne, qu'un certain nombre d'organismes franciliens entendent s'investir pour assurer une meilleure formation aux créateurs et repreneurs d'entreprise. Ainsi, les instances régionales du MEDEF (Mouvement des

Entreprises), du FONGECIF (Fonds de GEstion du Congé Individuel de Formation, organisme qui accompagne et finance l'évolution professionnelle des salariés), de l'OPCAREG (Organisme Paritaire Collecteur Agréé Régional) et des organismes de formation comme Advancia-CCIP (Établissement d'enseignement supérieur de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris), l'AFPA (Association nationale pour la formation professionnelle des adultes) et les Boutiques de Gestion ont décidé de lancer le réseau « Devenir entrepreneur en Île-de-France ». Cet ensemble vise à augmenter le nombre de créateurs ou repreneurs d'entreprises accompagnés dans leur démarche. Près de 200 conseillers répartis chez les différents partenaires seront formés et pourront orienter les porteurs de projet, quelle que soit la maturité de leur projet. « Le cas d'un créateur ou repreneur complètement isolé doit devenir marginal, » explique Didier Duran, président du MEDEF Île-de-France. « Le réseau que nous constituons doit nous permettre d'identifier les porteurs de projet et de les orienter vers des acteurs qui offrent des services à haute valeur ajoutée mais dont la notoriété n'est pas toujours suffisante. » Les résultats du 7^e baromètre IFOP (1) (Institut Français d'Opinion Publique dont le PDG est Laurence Parisot, Présidente nationale du MEDEF), publiés lors du Salon des Entrepreneurs, montrent que près d'un million-huit-cent-mille femmes et hommes seraient prêtes à créer rapidement leur entreprise. Pour autant, une jeune PME sur deux disparaît avant d'avoir franchi le cap des 5 ans. 70 % des candidats à la création ou à la reprise d'entreprise n'utilisent pas les organismes dédiés à l'accompagnement et la formation. On observe, pourtant, une baisse de moitié des échecs à partir du moment où les entrepreneurs sont accompagnés. « Nous devons absolument sécuriser les projets des futurs créateurs ou repreneurs », confirme Patrick Lavaud, président du FONGECIF Île-de-France. « Avec le réseau "Devenir entrepreneur en Île-de-France", nous créons un parcours où chaque salarié trouvera des réponses avec un fort degré d'expertise quelle que soit l'étape où il en est: validation du business plan, identification d'une formation, recherche de financements, etc. » Pour faciliter l'accès à l'information et améliorer la visibilité des services mis à disposition des salariés, des outils spécifiques sous le label « Devenir entrepreneur en Île-de-France » ont été créés: affiches, dépliants et livret d'aide à l'orientation pour les conseillers des différents organismes membres du réseau. Un site internet dédié a été ouvert par les partenaires: www.devenir-entrepreneur.fr.



1. <http://www.ifop.com/europe/sondages/opinion/creationentreprise.asp>.